

# Référentiel des missions

Offre de soins, de services et d'aide  
sur le département de Seine et Marne



## **Le guichet intégré, c'est quoi ?**

La méthode du guichet intégré consiste à repérer, sur le territoire, où vont les personnes âgées et leur entourage pour se renseigner quand elles ont besoin d'aide.

**Il s'agit ensuite de doter chacun des professionnels susceptibles d'être sollicités dans ce cadre :**

- Des mêmes outils,
- Des mêmes informations à diffuser,
- Des mêmes modalités d'orientation vers les services et/ou prestations adapté(e)s.

**L'objectif est de pouvoir :**

- Renseigner les usagers en fonction des besoins exprimés,
- Les orienter vers les services appropriés,
- Repérer les situations de fragilité pour demander l'évaluation d'un professionnel.

Ainsi la personne est prise en compte au bon moment, au bon endroit et dans un esprit de prévention de la perte d'autonomie.

Ce référentiel des missions vous permet de connaître les différents services, établissements ou structures dédiés aux personnes âgées mobilisables sur votre territoire, ainsi que leurs missions.

En lien avec le site internet « Maillage 77 », il vous aide à identifier le service, la structure ou l'établissement en mesure de répondre au(x) besoin(s) de chaque situation rencontrée.

Le référentiel des missions s'utilise en complément du Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation (FAMO), permettant de mettre en relation les alertes de ce dernier et les missions des structures recherchées.

**Retrouvez l'intégralité des outils du Guichet Intégré sur le site :**






**[maillage77.sante-idf.fr](http://maillage77.sante-idf.fr)**

# SOMMAIRE

Accueil de jour .....	6
Action sociale communale .....	7
CCAS Mairie .....	8
CMP .....	8
Consultation d'évaluation gériatrique .....	10
Consultation mémoire .....	11
Court séjour gériatrique .....	12
EHPAD .....	13
EMG .....	14
EMPPA .....	15
ESA .....	16
FAM .....	17
Famille d'accueil .....	18
France Alzheimer .....	19
France Parkinson .....	20
GEM .....	21
HAD .....	22
HAD-R .....	23
Hôpital de Jour .....	24
Hébergement Temporaire .....	25
Infirmièr(e) libéral(e) .....	26
MAS .....	27
MDS .....	28
Médecin traitant .....	29
Plateforme d'accompagnement et de répit .....	30
Pôle Autonomie Territorial .....	31
Réseau de santé tri-thématique .....	32
Résidence autonomie .....	32
SAAD .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
SAVS .....	35

SAMSAH .....	36
Service social de la CRAMIF .....	37
Service Gestion de Cas .....	38
SOLIHA Seine et Marne .....	39
SSIAD.....	40
SSR-SSRG.....	41
UHR.....	42
UNAFAM .....	43
USLD .....	44
INDEX 1/3.....	45
INDEX 2/3.....	46
INDEX 3/3.....	47

## LEGENDE

-  **Autonomie**
-  **Santé**
-  **Environnement matériel**
-  **Situation économique et administrative**
-  **Environnement humain**

## Accueil de jour

L'accueil de jour permet aux personnes vivant à domicile et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté d'être accueillies une ou plusieurs journées par semaine dans une structure adaptée.

### Public cible

> Personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à un stade modéré.

### Missions

- > Maintenir une vie sociale pour le couple aidant/aidé
- > Prévenir l'épuisement de l'aidant
- > Maintenir et améliorer les capacités de l'aidé

### Modalités

- > Prise en charge partielle de l'APA à domicile
- > Possibilité de prise en charge par l'aide sociale départementale
- > Aide au transport possible.

### Types et services ou d'aides

- > Répit de l'aidant
- > Activités thérapeutiques
- > Stimulation gestes et mémoire.

---

### Alertes FAMO



Absence, perte ou épuisement des aidants



Perte de mémoire

## Action sociale communale

Chaque commune ou chaque CCAS peut développer des actions sociales dites « facultatives » selon la politique communale choisie. Ces actions peuvent concerner de façon spécifique les personnes âgées habitant la commune.

### Public cible

> Personnes âgées à partir de 60 ans

### Missions

Proposer des actions dans les champs suivants :

- > La culture
- > La prévention (atelier d'équilibre, mémoire)
- > La lutte contre l'isolement
- > La convivialité
- > La vie sociale

### Modalités

> Différentes en fonction des communes et des activités

### Type de service ou d'aide

> Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)

---

### Alertes FAMO



Insuffisance du réseau social

## CCAS Mairie

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Ville. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques (exemples: Etat, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers).

En outre, le Maire a une compétence en matière de maintien de l'ordre public, de sécurité et de salubrité publique.

#### Public cible

> Tout public

#### Missions

##### > Légales et communes à tous les CCAS

- Instruction des demandes d'aide sociale et transmettre celles-ci pour décision : Allocation Personnalisée à l'Autonomie, Allocation Adulte Handicapé, Demande d'aide ménagère.

##### > Facultatifs

- Accompagnement dans les démarches administratives, téléassistance, portage de repas (missions dépendantes de la politique et des priorités de chaque commune).

- Attribution des aides financières : allocation énergie, complémentaire santé...

Certaines Mairies ou Centres Communaux d'Action Sociale, développement des guichets d'information et d'orientation sur des thématiques précises (exemples: personnes âgées, personnes handicapées, aides alimentaires, aides sociales).

Certaines communes ont un service d'hygiène, vers lequel toute personne peut s'adresser en ce qui concerne les problématiques de logement insalubre.

---

#### Alertes FAMO



Précarité financière



Habitat inadapté



Absence, perte ou difficultés  
d'accès aux droits sociaux ou de



## Centre Médico-Psychologique

Les centres médico-psychologiques sont des établissements publics qui proposent une offre de soins en lien avec la santé mentale. Ce sont des lieux de prévention de consultations spécialisées, de suivi ambulatoire et d'orientation dédiés à la souffrance psychique. Il est possible d'y consulter gratuitement un psychiatre et/ou un psychologue, sans que cela nécessite une prescription médicale.

Les équipes peuvent être complétées d'assistantes sociales, de psychomotriciens et d'infirmiers.

### **Public cible**

- > Personnes souffrant de maladies mentales ou de troubles psychologiques

### **Missions**

- > Accueillir, aider, écouter et prévenir
- > Assurer des consultations médicales
- > Réaliser des psychothérapies individuelles
- > Proposer des entretiens infirmiers spécialisés
- > Effectuer des visites à domicile
- > Réaliser des soins infirmiers spécialisés
- > Proposer des thérapies familiales et de couple

### **L'offre de soins**

- > Prise en charge psychiatrique individualisée
- > Entretiens médicaux et infirmiers
- > Prise en charge psychothérapeutique
- > Soins infirmiers
- > Thérapies familiales
- > Activités infirmières
- > Service social pour toutes démarches sociales et administratives

### **Modalités**

- > Financé par l'assurance maladie

### **Type de service ou d'aide**

- > Soins, consultations

## Consultation d'évaluation gériatrique

Les consultations d'évaluation gériatrique s'adressent aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie vivant à domicile. Elles se situent à l'interface de la médecine de ville et des hôpitaux. Consultations spécialisées de proximité, destinées à accueillir toute personne âgée se plaignant d'un problème d'ordre somatique, cognitif, .... Elles permettent d'établir un bilan approfondi à la demande du médecin traitant, des partenaires hospitaliers, de la personne âgée elle-même ou de son entourage.

### Public cible

> Personnes âgées fragiles, à risque de perte d'autonomie, pour lesquelles le maintien au domicile pose des problématiques.

### Missions

La Consultation d'évaluation gériatrique est chargée d'effectuer une évaluation standardisée multidisciplinaire dont les objectifs sont :

- > Repérer les incapacités potentielles ou réelles
- > Etablir un diagnostic
- > Proposer un ajustement des traitements en cours
- > Améliorer ou proposer un plan de soin et d'aide appropriée
- > Anticiper sur les limites du maintien à domicile et orienter sur des alternatives dans le cadre du réseau gériatrique
- > Programmer si nécessaire une hospitalisation de jour voire une hospitalisation complète
- > Faire appel, si besoin, à un consultant spécialiste (psychiatre, neurologue, médecin rééducateur) ou orienter vers un autre expert
- > Assurer les consultations de suivi

---

### Alertes FAMO



Chutes, perte de l'équilibre



Problèmes de comportement



Perte de mémoire

## Consultation mémoire

La consultation mémoire organisée en milieu hospitalier permet d'évaluer à l'aide d'un bilan complet, les troubles cognitifs comme par exemple les troubles de la mémoire ou du langage.

### Public cible

- > Personnes ayant des troubles cognitifs avérés ou ayant une plainte cognitive

### Missions

- > Diagnostiquer
- > Annoncer le diagnostic
- > Proposer des traitements
- > Emettre des propositions de prise en charge et d'accompagnement spécifiques
- > Assurer les consultations de suivi

### Types de services ou d'aides

- > Evaluation neuropsychologique
- > Information et orientation des usagers et de leurs aidants

---

### Alertes FAMO



Perte de mémoire

## Court séjour gériatrique

### Public cible

- > Patients âgés de soixante-quinze ans et plus
- > Coexistence de plusieurs pathologies chroniques invalidantes à l'origine d'une dépendance psychique et/ou physique

### Missions

- > Procéder à une évaluation globale du patient, à la fois médicale, psychologique et sociale
- > Etablir les diagnostics

### Modalités

- > Aggravation d'une pathologie ou de la survenue d'une affection aiguë

# **EHPAD**

## **ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES**

Les EHPAD sont des lieux de vie collectifs qui accueillent des personnes âgées partiellement ou totalement dépendantes de l'aide de quelqu'un dans les actes de la vie quotidienne pour des raisons physiques ou mentales.

### **Public cible**

- > Personnes âgées de plus de soixante ans en perte d'autonomie

### **Missions**

- > Accompagner individuellement les personnes fragiles et vulnérables
- > Héberger
- > Assurer les services de restauration et de blanchisserie
- > Proposer des activités de loisirs et de maintien de l'autonomie
- > Dispenser une surveillance médicale et dispenser des soins

### **Modalités**

Le coût global se décompose en deux parties :

- > Le Tarif Hébergement qui comprend la mise à disposition d'une chambre et les frais afférents (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, blanchisserie, restauration, animations).
- > Le Tarif Dépendance qui comprend les prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et le matériel à usage lié à la perte d'autonomie.

Les aides financières sont les suivantes :

- > Aide sociale à l'hébergement : si l'établissement est habilité en fonction des revenus de la personne et de ses obligés alimentaires. Elle vient aider le financement du tarif hébergement.
- > APA : du GIR 1 à 4, l'APA vient aider le financement du tarif dépendance, en fonction des revenus de la personne.
- > Allocation Personnalisée au Logement : en fonction des revenus de la personne
- > Réduction fiscale : jusqu'à 2500€ d'abattement fiscal par an (pour une dépense d'un montant minimum de 5000€).

## EMG

### EQUIPE MOBILE GERIATRIQUE

#### **Public cible**

- > Personnes âgées de plus de soixante ans

#### **Missions**

##### ANIMATION DU TERRITOIRE

- > Développer une culture gériatrique commune
- > Mettre en relation les acteurs
- > Aider à l'organisation d'échanges et de pratiques

##### EXPERTISE

- > Contribuer à l'évaluation gériatrique conjointe sur demande de médecin coordonnateur ou du médecin traitant
- > Donner des avis spécialisés sur demande
- > Soutenir l'équipe soignante d'EHPAD, MAS et FAM dans certaines situations de crise concernant les résidents

## EMGE

### EQUIPE MOBILE GERIATRIQUE EXTRA HOSPITALIERE

- > Mêmes missions que l'EMG sauf qu'elle intervient hors les murs du centre hospitalier, sur le lieu de vie de la personne âgée hébergée en institution
- > Territoire couvrant le sud Seine-et-Marne

## EMPPA

### EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIQUE POUR PERSONNES AGEES

L'équipe mobile psychiatrique a pour mission de prévenir et éviter les hospitalisations des personnes âgées et de contribuer à la prise en charge à domicile de ces personnes présentant des troubles psychiques.

#### **Public cible**

- > Personnes de plus de 60 ans en souffrance psychique

#### **Missions**

- > Evaluer les troubles d'allure psychiatriques et les risques de démence ainsi que l'environnement familial, social et économique
- > Adapter les ressources thérapeutiques disponibles selon l'évaluation
- > Conseiller et informer la personne âgée et son entourage sur une prise en charge spécifique
- > Favoriser l'accès et la continuité des soins
- > Fournir une expertise (avis technique, réflexions...) aux équipes pluridisciplinaires.
- > Accompagner, former les professionnels et les aidants

#### **Modalités**

- > Intervention sur accord du médecin traitant
- > Accord de la personne

L'intervention de l'équipe mobile ne constitue pas un suivi au long cours des patients, mais une première évaluation et une orientation. Le médecin traitant reste le référent du patient. De plus, l'équipe mobile intervient après une démarche de recueil d'informations auprès des professionnels et des proches. Ainsi, son délai d'intervention sur place peut être variable, et ne peut être dans l'urgence.

## ESA

### EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER

Equipe spécifique portée par un Service de Soins Infirmiers à Domicile composée d'assistants de soins en gérontologie, de psychomotriciens et/ou d'ergothérapeutes.

#### **Public cible**

> Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée, à stade léger à modéré

#### **Missions**

> Réaliser au domicile de la personne des séances de réhabilitation (activités cognitives, activités motrices, activités sociales, activités sensorielles).

Les objectifs de cet accompagnement sont :

- > Permettre le maintien des capacités
- > Aider à la compensation des difficultés
- > Former les professionnels et informer les aidants
- > Améliorer la relation patient-aidant
- > Adapter l'environnement
- > Préserver le bien-être et l'autonomie
- > Prévenir et ralentir l'évolution de la maladie
- > Soulager et guider la famille / les proches
- > Prolonger le maintien à domicile

#### **Modalités**

> Sur prescription médicale du médecin traitant ou d'un médecin spécialisé (gériatre, neurologue). 12 à 15 séances (1h, 1 fois par semaine) à domicile sur 3 mois maximum et renouvelable tous les ans, financées par l'Agence Régionale de Santé

---

#### **Alertes FAMO**



Perte de mémoire



# FAM

## FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

### **Public cible**

> Adultes en situation de handicap dépendantes ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie courante ou d'un suivi médical régulier

### **Missions**

- > Héberger les adultes en situation de handicap sévère
- > Accompagner dans les actes essentiels de la vie courante
- > Surveillance médical et aide éducative pour favoriser le maintien ou l'acquisition d'une plus grande autonomie

### **Modalités**

> Le FAM accueille des personnes un peu moins dépendantes que la population hébergée en MAS

# Famille d'accueil

L'accueil familial consiste à vivre au sein d'une famille agréée par le Conseil Départemental. Un suivi social et médico-social de la personne accueillie et un contrôle des familles d'accueil est organisé par le Conseil Départemental.

## Public cible

> Personne âgée de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans en cas d'invalidité au travail reconnue par la CDAPH.

## Missions

> Proposer l'hébergement (gîte, couvert, ménage, buanderie) de manière permanente, temporaire, à temps complet ou à temps partiel.

## Modalités

> Prise en charge par les personnes âgées et aide sociale départementale à l'hébergement et aide personnalisée à l'autonomie à domicile possible pour les prestations de maintien à domicile.

## Type de services ou d'aides

- > Hébergement pour personnes âgées autonomes
- > Hébergement pour personnes âgées dépendantes

---

## Alertes FAMO



Absence du réseau familial



Altération dans les actes essentiels



Insuffisance du réseau social



Altération dans les actes de la vie domestique



Habitat inadapté

# France Alzheimer

L'association France Alzheimer a pour but de faire connaître la maladie, de soutenir l'entourage des malades, de leur proposer des formations ainsi qu'aux professionnels.

## Public cible

> Personnes malades atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.

## Missions

- > Soutenir, accueillir et assister les malades et leurs aidants
- > Informer sur la maladie, les traitements et les aides
- > Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
- > Formations des aidants et des professionnels
- > Soutien à la recherche
- > Groupes de parole
- > Sorties détente

## Modalités

> Service gratuit

## Types de services ou d'aides

- > Soutien aux aidants
  - > Formation des aidants
  - > Maintien de la vie sociale
  - > Lien social (prévention / rupture de l'isolement)
- 

## Alertes FAMO



**Absence, perte ou épuisement des aidants**



**Perte de mémoire**

# France Parkinson

L'association France Parkinson souhaite renforcer le lien entre les malades et les différents intervenants médicaux et sociaux. Elle permet aux sujets atteints de la maladie de Parkinson de sortir de leur isolement en s'informant, confrontant leurs expériences de la maladie et en participant à des activités conviviales et bénéfiques.

## Public cible

- > Personnes malades atteintes de la maladie de Parkinson et leurs aidants

## Missions

- > Soutenir, accueillir et assister les malades et leurs aidants
- > Informer sur la maladie, les traitements et les aides
- > Sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics
- > Soutien à la recherche

## Modalités

- > Service gratuit

## Types de services ou d'aides

- > Soutien aux aidants
- > Formation des aidants
- > Maintien de la vie sociale
- > Lien social (prévention / rupture de l'isolement)

---

## Alertes FAMO



**Absence, perte ou épuisement des aidants**



**Perte de mémoire**



**Problèmes de comportement**



**Chutes, perte de l'équilibre**



**Problèmes sensoriels**

# GEM

## GROUPE D'ENTRAIDE MUTUEL

Les GEM sont des dispositifs de prévention mis en place par la loi handicap du 11 février 2005. Ce sont des lieux de rencontres, d'échanges et de soutien entre les adhérents

### **Public cible**

> Personnes ayant des troubles de santé en situation de fragilité

### **Missions**

- > Regrouper des personnes ayant des difficultés communes
- > Permettre un soutien mutuel entre les adhérents
- > Lutter contre l'isolement
- > Créer du lien social

### **Modalités**

> Adhérer au GEM

---

# HAD

## HOSPITALISATION A DOMICILE

L'Hospitalisation A Domicile (HAD) est une forme d'hospitalisation. Elle permet d'assurer à domicile des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée mais renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne.

### Public cible

> Personnes (quel que soit l'âge) atteintes de pathologies nécessitant des soins complexes et fréquents

### Missions

L'HAD permet de réaliser à domicile :

- > Des soins ponctuels, notamment en cas de maladies non stabilisées (par exemple, une chimiothérapie)
- > Des soins de réadaptation au domicile
- > Des soins palliatifs

### Modalités

- > Sur prescription médicale (du médecin hospitalier ou du médecin de ville) et avec l'accord du médecin traitant
- > Elle est prise en charge par l'Assurance maladie

### Types de services ou d'aides

- > Expertise palliative
- > Soins infirmiers en journée
- > Soins infirmiers de nuit

---

### Alertes FAMO



Hospitalisations répétées

# HAD-R

## HOSPITALISATION A DOMICILE - READAPTATION

L'HAD-R assure une expertise par un professionnel spécialisé en médecine physique et de réadaptation ; elle met à disposition au domicile des professionnels spécialisés dans la rééducation, la réadaptation et l'éducation thérapeutique.

### **Public cible**

> Personnes (quel que soit l'âge) présentant une ou plusieurs déficiences ou incapacités (quelle que soit la pathologie)

### **Missions**

L'HAD-R permet de réaliser à domicile :

- > Rééducation neurologique
- > Rééducation orthopédique
- > Prise en charge sociale et psychologique

### **Modalités**

- > Sur prescription médicale (du médecin hospitalier ou du médecin de ville) et avec l'accord du médecin traitant
- > Elle est prise en charge par l'Assurance Maladie

### **Types de services ou d'aides**

- > Expertise en rééducation
- > Equipe pluridisciplinaire

# Hôpital de Jour

Les hôpitaux de jour accueillent des patients durant une demi-journée ou une journée pour des tests diagnostiques, des soins, de la réadaptation.

Cela permet que le patient ne rompt pas avec son mode de vie habituel. Permet un maintien à domicile plus long et/ou une entrée en établissement mieux préparé.

## Public cible

- > Personne souffrant d'une maladie chronique

## Missions

- > Solution intermédiaire entre les soins hospitaliers et ambulatoire
- > Evaluer le degré d'autonomie du patient, son état nutritionnel, son fonctionnement moteur et mental
- > Diagnostiquer les pathologies chroniques et/ou aiguës
- > Assurer les soins, l'hôpital de jour prend en charge les traitements
- > Assure la réadaptation des fonctions motrices, cognitives, les gestes quotidiens, la vie sociale et affective

## Modalités

- > Sur prescription médicale du médecin traitant (ou hospitalier)

## Types de services ou d'aides

- > Plateau technique d'hôpital
- > Equipe pluridisciplinaire



# Hébergement Temporaire

L'accueil temporaire en EHPAD permet un hébergement limité dans le temps (quelques jours, à quelques mois).

## Public cible

> Personnes âgées en perte d'autonomie

## Missions

> Accueillir la personne pour un besoin ponctuel (réfection ou adaptation d'un logement, sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'aide à domicile)

> Apporter du répit à l'aidant

> Proposer un accompagnement adapté à la personne,

> Proposer une acclimatation progressive à la vie en collectivité lorsqu'on envisage une éventuelle entrée en EHPAD

## Modalités

### Le coût global se décompose en deux parties :

> Le Tarif Hébergement qui comprend la mise à disposition d'une chambre et les frais afférents (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, blanchisserie, restauration, animations).

> Le Tarif Dépendance qui comprend les prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et le matériel à usage lié à la perte d'autonomie.

Les aides financières sont les suivantes :

> Aide sociale à l'hébergement : si l'établissement est habilité en fonction des revenus de la personne et de ses obligés alimentaires. Elle vient aider le financement du tarif hébergement.

> APA : du GIR 1 à 4, l'APA vient aider le financement du tarif dépendance, en fonction des revenus de la personne.

> Allocation Personnalisée au Logement : en fonction des revenus de la personne

> Réduction fiscale : jusqu'à 2500€ d'abattement fiscal par an (pour une dépense d'un montant minimum de 5000€).

---

## Alertes FAMO



Absence, perte ou  
épuisement des aidants



Perte de mémoire

Habitat inadapté

# Infirmièr(e) libéral(e)

L'infirmier libéral vise à protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes en vue de favoriser leur maintien dans leur cadre de vie familial ou social.

## Public cible

> Tout public

## Missions

**L'infirmier libéral réalise des soins infirmiers relevant du :**

- > Rôle prescrit : soins techniques, soins d'hygiène et de confort
- > Rôle propre : évaluation, prévention, surveillance, dépistage, éducation à la santé

## Modalités

- > Sur prescription médicale
- > Amplitude d'intervention : 7j / 7

## Type de service ou d'aide

> Soins pouvant être exercé à domicile, en cabinet, ou au sein des établissements non-médicalisés (résidences autonomie, école...)

# MAS

## MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

### **Public cible**

- > Adulte en situation de handicap gravement dépendant
- > Les capacités de décision et d'action dans les actes de la vie quotidienne doivent être altérés

### **Missions**

- > Proposer un hébergement permanent
- > Proposer des activités quotidiennes d'éveil ou occupationnelles
- > Etre structuré autour d'unités de vie

### **Modalités d'admission**

- > L'admission en MAS se fait sur décision de la CDAPH
- > Etat de santé nécessitant le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante et une surveillance médicale ainsi que des soins constants

# MDS

## MAISON DES SOLIDARITES

Le conseil départemental dispose de services sociaux polyvalents de proximité appelés « secteurs d'action sociale ». Ces services proposent un accompagnement social, éducatif et budgétaire. Ils peuvent instruire des demandes d'aide alimentaire, financières et proposent une aide à la gestion du budget.

### Public cible

- > Toute personne en difficultés financières ou administrative

### Missions

- > Aider à l'accès aux droits : allocations sociales, pensions alimentaires, absences de revenu
- > Proposer une aide alimentaire : octroi d'aide pour acquérir des denrées alimentaires
- > Accompagner dans la gestion du budget et attribuer les aides financières
- > Attribuer des aides dans le maintien du logement (difficulté de paiement de loyer, aide à l'installation)

### Modalités

- > Services financés et gérés par le Conseil a

### Types de services ou d'aides

- > Aide à la constitution du dossier d'ouverture de droits ou de demandes financières
- > Accompagnement administratif
- > Information et orientation des usagers
- > Fourniture d'aides financières
- > Evaluation et accompagnement social des situations

---

### Alertes FAMO



Absence, perte ou difficultés  
d'accès aux droits sociaux ou de  
santé



Précarité financière

## Médecin traitant

Le médecin traitant est le médecin choisi librement pour se soigner. Il peut orienter, si nécessaire, vers un spécialiste ou un médecin correspondant. Le généraliste est souvent l'interlocuteur médical qui a la vision la plus complète du patient, ce qui permet un suivi efficace et coordonné.

### Public cible

- > Tout public

### Missions

- > Réaliser un diagnostic
- > Soigner
- > Assurer une coordination des soins primaires
- > Conseiller, prescrire, réorienter vers des médecins spécialistes

### Types de services ou d'aides

- > Consultations
- > Soins
- > Conseils
- > Prévention

---

### Alertes FAMO



Chutes, perte de l'équilibre



Problèmes de comportement



Problèmes sensoriels



Modification du poids



Perte de mémoire



Absence, perte ou épuisement des aidants



Refus d'aide ou d'intervention de professionnels

# Plateforme d'accompagnement et de répit

Dispositif offrant une palette diversifiée de solutions de répit pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

## Public cible

> Aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

## Missions

- > Informer et orienter sur les dispositifs de répit existants
- > Proposer des activités pour le couple aidant/aidé
- > Libérer du temps à l'aidant
- > Soutenir psychologiquement l'aidant
- > Autres...

Exemples : groupes de parole, formation des aidants, espace de rencontre, aide à la mise en place de temps de répit à domicile...

## Modalités

> Service financé par l'Assurance Maladie. Certains services proposés peuvent être payants

## Types de services ou d'aides

- > Temps libéré pour l'aidant
- > Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)
- > Accompagnement des proches
- > Formation des aidants
- > Point de référence pour les aidants

## Alertes FAMO



Absence, perte ou épuisement des aidants



Absence de réseau familial

# Pôle Autonomie Territorial

Les Pôles Autonomie Territoriaux regroupent les missions et services des Centres Locaux d'Informations et de Coordination

## Public cible

> Personnes âgées de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap

## Missions

> Information des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ainsi que leur entourage sur l'ensemble des ressources (aide à la personne, offre de soins à domicile, établissements et services).

> Mise en place et coordination des aides à domicile dans le respect du projet de vie de la personne âgée.

> Aide à la mise en place et au financement du plan d'aide permettant le maintien à domicile

## Types de services ou d'aides

> Information et orientation des usagers

> Evaluation des besoins

> Aide à la mise en place d'aides humaines ou matérielles à domicile

> Coordination des intervenants à domicile

> Lien social (prévention ou rupture de l'isolement)

> Soutien aux aidants

## Alertes FAMO



**Absence, perte ou épuisement des aidants**



**Absence de réseau familial**



**Insuffisance de réseau social**



**Absence, perte ou difficulté d'accès aux droits sociaux ou de santé**



**Risque ou suspicion d'abus ou de maltraitance**



**Altération dans les activités de la vie domestique**

# Réseau de santé tri-thématique

L'objet du réseau de santé tri-thématique est d'améliorer et de coordonner le parcours de santé pour des patients en situation de maladie chronique grave, de pathologie gériatrique complexe, de pathologie cancéreuse ou nécessitant des soins palliatifs.

Ce réseau permet au patient, à leur entourage, aux professionnels et aux institutions du secteur sanitaire et secteur médico-social d'avoir un interlocuteur unique pour la gestion de ces problématiques. Les réseaux sont généralement constitués d'une équipe pluridisciplinaire (IDE, Médecin non prescripteur, psychologue, assistante sociale...).

L'intervention d'un réseau de santé nécessite l'accord du médecin traitant.

## Missions

- > Evaluer les besoins sanitaires de la personne, élaborer un plan d'aide et de soins adapté. Assurer le suivi des préconisations de ce plan
- > Coordonner, conseiller et soutenir tous les professionnels concernés par la prise en charge des patients
- > Accompagner la personne et ses proches, leur assurer un soutien psychologique.
- > Organiser des actions de prévention, d'information et de formation pour les professionnels et le grand public
- > Favoriser l'accès aux soins de support (psychologique, diététique, douleur...)

## Alertes FAMO



Modification du poids



Perte de mémoire



Problèmes de comportement



Refus d'aide et de soins



Chutes, perte de l'équilibre



Plainte exprimée par la personne sur son état de santé



Refus d'aide et de soins



## Résidence autonomie

Une Résidence autonomie est un établissement médico-social proposant un lieu de vie individuel et collectif à destination des personnes âgées.

### Public cible

> Personnes âgées retraitées autonomes ou en perte d'autonomie légère. Un pourcentage de place peut être dédié aux personnes handicapées et aux jeunes travailleurs.

### Missions

- > Proposer un logement adapté, et un cadre de vie accessible
- > Promouvoir l'autonomie
- > Préserver le lien social
- > Proposer des prestations facultatives : blanchisserie, entretien du logement, animation, restauration etc...

### Modalités

- > Financement du loyer par les résidents
- > Possibilité de bénéficier de l'aide personnalisée à l'autonomie à domicile pour les prestations de maintien à domicile
- > Possibilité d'aide sociale départementale à l'hébergement et d'aide au logement (APL ou ALS) si l'établissement est conventionné

## Résidence service

Les résidences services ne sont pas des établissements médico-sociaux. Elles sont gérées par des structures privées commerciales ou associatives. Les personnes âgées qui y vivent peuvent être propriétaires ou locataire

### Alertes FAMO



**Altération dans les activités domestiques**



**Habitat inadapté**



**Altération dans les actes essentiels de la vie**

# Service d'Aide A Domicile

Les services d'aide à la personne proposent des prestations d'aide à domicile.

## Public cible

> Personnes âgées ou personnes handicapées ayant besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne.

## Missions

- > Assurer des soins d'hygiène, d'habillage et de préparation au coucher
- > Entretien le logement et le linge
- > Stimuler (mémoire, marche)
- > Accompagner lors des visites à l'extérieur
- > Réaliser les courses et préparer les repas
- > Apporter une aide administrative
- > Apporter les repas à domicile, téléassistance

Le financement peut être personnel, ou provenir de différents types d'aides : APA, mutuelles ou caisses de retraite.

Les services d'aides et d'accompagnement à domicile doivent être autorisés par le président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour pouvoir réaliser ces activités

## SAP

### SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

- > Activités de garde d'enfants
- > Entretien du logement et du linge
- > Assistance aux personnes âgées et/ou handicapées si elles sont exercés en mode mandataire

Les services d'aide à la personne sont soumis à agrément délivré par La Direccte

## Alertes FAMO



**Altération dans les activités de la vie domestique**

# SAVS

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Structures innovantes issues de la loi du 11 février 2005 sur le handicap.

### Public cible

- > Personne ayant entre 20 et 60 ans au moment de la demande, voire plus de 60 ans si le handicap a été reconnu avant cet âge limite
- > Etre reconnu handicapé, c'est-à-dire avoir une incapacité permanente au moins égale à 80 %

### Missions

- > Assistance et accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- > Evaluation des besoins et des capacités d'autonomie
- > Suivi et coordination des actions des différents intervenants
- > Soutien des relations avec l'environnement familial et social
- > Appui et accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle
- > Un suivi éducatif et psychologique
- > Mise en œuvre d'un projet de vie

### Types de services ou d'aides

- > Maintien à domicile
- > Dynamique sociale favorisant l'inclusion

# SAMSAH

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPES

### Public cible

- > Personne ayant entre 20 et 60 ans au moment de la demande, voire plus de 60 ans si le handicap à été reconnu avant cet âge limite
- > Etre reconnu handicapé, c'est-à-dire avoir une incapacité permanente au moins égale à 80 %

### Missions

- > Apporter des soins réguliers et coordonnés
- > Accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert
- > Assistance et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et dans l'accompagnement de la vie domestique et sociale
- > Mettre en œuvre un processus d'autonomisation progressive de l'utilisateur

### Types de services ou d'aides

- > Accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins

# Service social de la CRAMIF

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE

Le service social de la CRAMIF aide les populations fragilisées par la maladie, le handicap et/ou le vieillissement. Le service social est présent dans les Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

## Public cible

> Personnes malades en situation de handicap ou personnes âgées dépendantes

## Missions

Le service social peut intervenir dans le soutien psychologique face à une maladie et l'aide au retour à domicile après hospitalisation, l'aide aux aidants, les conseils en santé, la préparation du passage à la retraite :

- > Ecouter les personnes et évaluer leurs besoins
- > Informer sur les droits et aides
- > Orienter vers les services et professionnels
- > Apporter un soutien social et psychologique

## Types de services ou d'aides

- > Aide à la constitution de dossiers d'ouverture de droits
- > Fourniture d'aides financières
- > Evaluation et accompagnement social des situations
- > Information et orientation des usagers
- > Information sur les droits et démarches d'accès

---

## Alertes FAMO



**Absence, perte ou difficultés d'accès  
aux droits sociaux ou de santé**

## Service Gestion de Cas

En l'absence de situation médicale aiguë ou de crise, le service gestion de cas s'adresse à une personne de 60 ans et plus (ou une personne de moins de 60 ans souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée) qui souhaite rester à domicile et dont la situation présente les 3 critères suivants :

### Critère 1 :

- Situation instable qui compromet le projet de maintien à domicile en raison de :
  - a. Problème d'autonomie fonctionnelle
  - B. Problème relevant du champ médical
  - C. Problème d'autonomie décisionnelle

### Critère 2 :

- Aides et soins insuffisants ou inadaptés

### Critère 3 :

- Pas d'entourage proche en mesure de mettre en place et coordonner dans la durée les réponses aux besoins.

Si un des critères au moins n'est pas validé, la situation devra être orientée vers un autre service du guichet intégré.

Un simple renforcement des aides n'est pas suffisant pour mobiliser un gestionnaire de cas.

### Alertes FAMO



Absence de suivi médical



Perte de mémoire



Plainte exprimée par la personne sur son état de santé



Problèmes de comportement



Difficultés dans la prise de décision



Intervenants professionnels exprimant des difficultés ???



Absence d'aidant



Insuffisance du réseau social

# SOLIHA Seine et Marne

SOLIHA Seine et Marne est une association sans but lucratif à destination des particuliers ou collectivités publiques exerçant dans le champ du logement dans une approche globale intégrant les dimensions techniques, ergonomiques, sociales, économiques et financières.

## Public concerné

> Tout public

## Missions

- > Interventions en assistance à l'amélioration de l'habitat et à la prise en compte des problématiques sociales et de santé dans l'habitat
- > Diagnostics thermiques réalisés dans le cadre du Programme Habiter Mieux
- > Diagnostics accessibilité ou adaptation pour des personnes connaissant un handicap ou une dépendance

## Focus

> Le diagnostic du logement est réalisé par un ergothérapeute. Son objectif est de favoriser, pour les personnes qui le souhaitent, le maintien à domicile en toute sécurité. Il permet de faire le bilan, avec la personne, des difficultés qu'elle rencontre dans son logement au moyen notamment de mises en situation.

En fonction de la configuration du logement, des capacités, incapacités et déficiences de la personne, l'ergothérapeute recherchera en accord avec cette dernière les solutions possibles pour optimiser son indépendance, et son autonomie au domicile. Il peut s'agir d'aides techniques, d'aménagements ou de travaux.

> A l'issue de cette visite, l'ergothérapeute établit un compte rendu qui reprend les préconisations de travaux ou d'aides techniques. Ce document est adressé à la personne et au Pôle Autonomie Territorial à l'origine de la demande.

Si la personne âgée ou en situation de handicap souhaite entreprendre des travaux, elle pourra dans certains cas bénéficier d'aides financières.

---

## Alertes FAMO



Logement inadapté

# SSIAD

## SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Le SSIAD assure sur prescription médicale, des soins infirmiers dont les actes sont définis par le code de la santé publique (Arts R4311-1 à R 4311-5-1 et R4311-7 à R 4311-9). Les prestations de soins infirmiers correspondent à la terminologie des actes infirmiers, à des soins techniques ou à des soins de base et relationnels.

### Public cible

- > Personnes âgées de plus de 60 ans malades ou en perte d'autonomie
- > Personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes d'une pathologie chronique ou d'affection nécessitant un traitement prolongé

### Missions

- > Favoriser le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie, en s'inscrivant dans son projet de vie malgré l'âge, la maladie ou le handicap
- > Eviter ou écarter une hospitalisation
- > Favoriser et faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
- > Eviter ou retarder l'entrée en institution
- > Favoriser le choix de vie de la personne
- > Lutter contre l'isolement
- > Accompagner la personne et son entourage tout au long de la prise en charge, dans la dignité jusqu'au bout de la vie

Le SSIAD dispense deux types d'actes :

- > Des soins de bases et relationnels (soins de nursing, soins de prévention des risques, surveillance, conseils, transferts, déplacements, l'aide à la prise de traitement, le soutien psychologique...)
- > Des soins infirmiers techniques (préparation de piluliers, administration de thérapeutique, pansements, injections, prises de sang, perfusions)

### Modalités

- > Prise en charge à 100% par la sécurité sociale
- > Une prescription du médecin traitant ou hospitalier est indispensable

### Sur la base de ces critères ne sont pas admis :

- Les personnes autonomes ne nécessitant que des soins techniques
- Les personnes dont les soins sont trop lourds relèvent de l'HAD
- Les personnes dont les soins trop légers relèvent des SAAD (le SSIAD ne peut accompagner que des personnes de GIR 1 à 4)
- Les personnes ne résidant pas sur le secteur d'intervention de la structure



# SSR-SSRG

## SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION-GERIATRIQUE

### Public cible

- > SSRG : + 75 ans
- > SSRP : - 75 ans

### Missions

- > Prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives
- > Promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion
- > Aider le patient à retrouver le meilleur potentiel de ses moyens physiques, cognitifs et psychologiques
- > Si les limitations du patient s'avèrent irréversible, le SSR va lui permettre de s'adapter au mieux à ses limitations et à les contourner autant que possible
- > Pour garantir une réelle autonomie au patient, le SSR va les rapprocher au maximum des conditions de vie qui le précédaient avant son séjour hospitalier

### Modalités

# UHR

## UNITE D'HEBERGEMENT RENFORCE

### **Public cible**

- > Personne âgée ayant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée
- > Ayant des troubles du comportement important qui altère leur sécurité et leur qualité de vie

### **Missions**

- > L'UHR est un espace aménagé dans un EHPAD.
- > Il propose un accompagnement nuit et jour
- > L'hébergement, les soins, les activités sociales et thérapeutiques, qu'elles soient individuelles ou collectives sont renforcés

### **Modalités**

- > L'admission en UHR se prend sur avis du médecin coordonnateur en lien avec le médecin traitant
- > Le consentement de la personne est activement recherché avant l'admission
- > Le diagnostic doit avoir été posé et annoncé à la personne

# UNAFAM

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU  
HANDICAPEES PSYCHIQUES

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique, qui accueille, écoute, soutient, forme et informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques.

L'UNAFAM concentre son action au profit de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénie, de troubles bipolaires, de dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs

# USLD

## UNITE DE SOINS LONGUE DUREE

Les USLD permettent un hébergement adapté pour des personnes en grande perte d'autonomie et ayant des poly pathologies.

### Public cible

> Personnes en perte d'autonomie important et présentant une pathologie organique chronique / ou souffrant de poly pathologies soit actives au long cours, soit susceptibles d'épisodes répétés de décompensation et pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie.

### Missions

- > Héberger
- > Dispenser une surveillance médicale continue et des soins
- > Assurer une présence infirmière continue et un accès à un plateau technique minimum
- > Proposer des activités de loisirs et de maintien de l'autonomie
- > Assurer les services de restauration et de blanchisserie

### Modalités

> Le coût global apparent pour le résident accueilli se décompose en deux parties : le tarif hébergement (intégralité des prestations d'administration générale, entretien, restauration, hôtellerie) qui peut être prise en charge par l'aide sociale à l'hébergement si l'établissement y est autorisé et selon les ressources financières du bénéficiaire et le tarif de dépendance (intégralité des prestations d'aide et de surveillance nécessaire à l'accomplissement des actes de la vie courante) dont l'APA prend en charge une partie en fonction des ressources de la personne

**INDEX 1/3**



# INDEX 2/3



**INDEX 3/3**

